

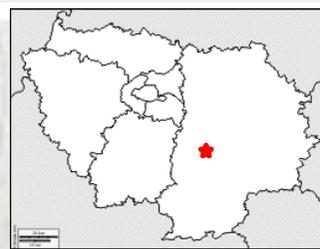
Lavoir du bourg, Rue de la Fontaine à Ozouer-le-Voulgis

Ce lavoir fut construit aux environs des années 1848. Un plan d'architecte présenté par MF BUVAL, daté du 15 juin 1848, a été approuvé par le conseil municipal du 4 juillet 1848. De nos jours ce lavoir est quasiment à l'identique à ce qu'il était lors de son édification. Adossé à un mur, il est bordé sur trois côtés par des arcades en brique. Le toit à trois pentes est couvert de tuiles plates. C'est ici que les lavandières, laveuses, blanchisseuses et autres buandières d'Ozouer-le-Voulgis allaient rincer et battre leur linge. Appelées familièrement les « poules d'eau », ces femmes souffraient très jeunes de rhumatismes, de gerçures aux mains et d'autres maux générés par un travail harassant.

Ce lavoir est aujourd'hui entretenu par l'Association des Lavandières dites Les Poules d'Eau qui se charge de le fleurir tout au long de l'année et d'entretenir ses alentours. Elle y organise également des concerts et autres manifestations, comme la vente des fleurs au 1er mai chaque année.

La Marsange

La Marsange est un cours d'eau calme, d'une profondeur maximale de quelques décimètres selon les endroits traversés. La rivière, évoluant entièrement sur le perméable plateau briard, possède un débit globalement faible jusque la confluence avec l'Yerres. Ses affluents sont partagés entre des rus pérennes et des rus intermittents. La Marsange se trouve sur une zone très infiltrante, contribuant à limiter son débit. La Marsange est le second plus long affluent de l'Yerres, très légèrement derrière la Visandre et devant l'Yvron.



Voir carte IGN n°2414 E et 2415 E

Départ : gare de Tournan-en-Brie
GPS : N48°44'21.9" E002°45'38.1
UTM : 31U 0482396 5398515

Accès : à 44 km à l'Est de Paris par la N 4

Informations pratiques :

Presle-en-Brie : café place de l'église

Transport : Gare de Tournan-en-Brie : ligne Transilien Paris Est - Coulommiers

Gare de Verneuil-L'Étang : ligne Transilien Paris Est - Longueville - Provins.

Attention : le retour en train (de Verneuil-L'Étang à Tournan-en-Brie) nécessite de passer par la gare de Paris-Est.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Mars 2017

RANDONNER EN SEINE ET MARNE



De gare en gare : Tournan-en-Brie / Verneuil-l'Étang En suivant la Marsange



Le lavoir à Ozouer-le-Voulgis - Photo C.D ©

Parcourez vallons et bois : le vallon de la Marsange, la vallée de l'Yerres, le bois de Vitry, et, visitez au passage plusieurs villages, comme Presles-en-Brie, au patronyme typiquement briard.



22 km



5 h 30



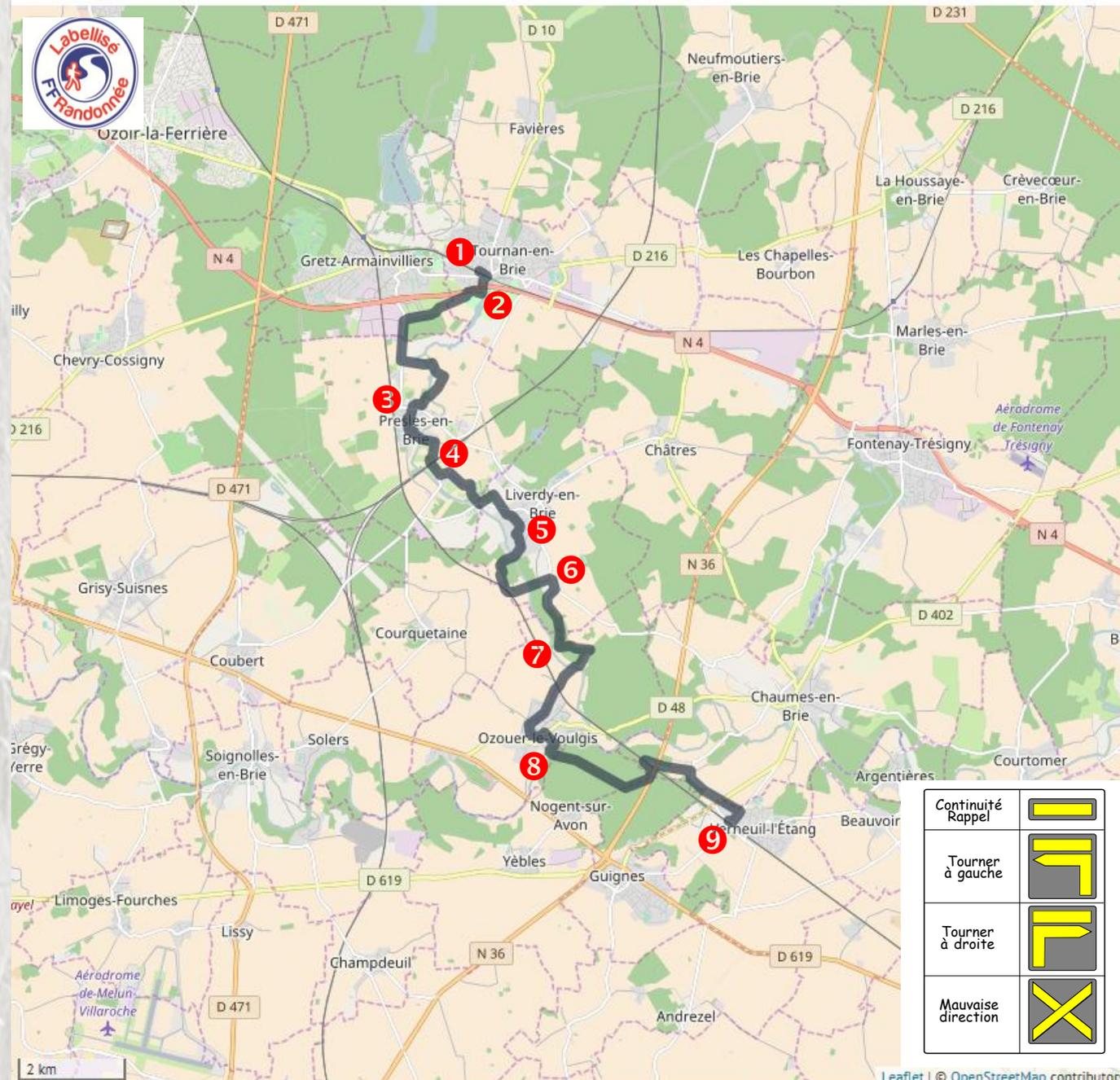
Jaune



Difficile

En suivant la Marsange

- 1 Sortir côté place de la Gare, tourner droite, passer à droite sous le viaduc, puis à gauche sous la N4.
- 2 Emprunter le chemin à droite qui traverse le plateau et franchir le ru des Monbarres. A Vignolles, prendre la route à gauche, la D32 à gauche sur 750 m (*utiliser la piste latérale*) et descendre par le chemin à gauche Enjamber la Marsange, monter en face, (*balisage difficile*), descendre à droite 500 m après le pont, traverser la Marsange et continuer à gauche. Avant la barrière, virer à droite, traverser le parc et arriver place de l'église de Presles-en-Brie.
- 3 Prendre la sente à droite de l'église, poursuivre par la rue des Marronniers, puis le chemin de La-Pièce-de-la-Tour. Virer à gauche rue de l'Abbé-Noël, couper la D 32 et prendre en face légèrement à droite le chemin des Vignes. Il traverse la Marsange et devient chemin des Closeaux. En haut de la côte, s'engager sur le chemin à droite, franchir la ligne TGV, passer la ferme, suivre à gauche la D10 sur 10 m puis la route à droite. Elle conduit aux Fontaines-de-Presles.
- 4 Continuer sur cette route et peu avant la D96, monter par le chemin à gauche puis prendre le chemin à droite et couper la D 96. Continuer par la rue de la Bernoiserie, la rue des Fontaines et, après plusieurs virages, le chemin sur 300 m.
- 5 Descendre par le chemin à droite, franchir la Marsange, puis monter en sous-bois. Au sortir du bois, tourner à gauche et suivre en lisière. Ne pas franchir la voie ferrée, mais continuer par le chemin qui descend à gauche. Passer le gué et monter par la route. A Rétal, prendre la D 32 à droite.
- 6 Bifurquer dans la rue à droite. Elle se prolonge en chemin. A l'orée du bois, prendre le chemin à gauche. Il vire à droite pour rester en lisière puis entre dans le bois.
- 7 Ne pas continuer, mais prendre le chemin à gauche sur 500 m et descendre par le chemin à droite pour franchir la Marsange. Traverser la voie ferrée et entrer dans Ozouer-le-Voulgis. Dépasser l'église, emprunter la rue de la Mairie à gauche, la D 48 à gauche puis la rue du Clos-Pottier à droite. Traverser l'Yerres, tourner à droite pour suivre la lisière du bois jusqu'à la station d'épuration.
- 8 **Pour aller au lavoir**, tourner à droite, franchir l'Yerres et monter la rue sur 200 m.
Pour rejoindre Verneuil-L'Étang, monter à gauche dans le bois de Vitry. Après 1,5 km, prendre à gauche. Il se poursuit parallèlement à la N 36 puis oblique à gauche pour franchir la voie ferrée. Passer le pont sur la N 36, continuer par la route en face puis la route à droite. Croiser la D 402, gagner Verneuil-L'Étang, emprunter la D 47 à droite puis à droite, rejoindre la gare de Verneuil-L'Étang. 9



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Leaflet | © OpenStreetMap contributors

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".